



retard decde de cuisine (3 mois)

Par **Emeline09**, le **26/05/2011** à **20:52**

Bonjour,

j'ai passer une cde chez un cuisiniste le 26/09/10 au salon des expos me donnant un délai de livraison, de travaux et d'installation pour la 2ème quinzaine de février, il devait venir pour faire des métrage et autres avant cette date mais je ne l'ai pas vu et il ne m' a même pas contacter. je l'ai contacter à plusieurs reprise mais sans résultats.

Cette personne est enfin venue me voir fin février pour faire les métrages et m'a annoncé que la cuisine allée être commandée la semaine d'après que donc je n'aurais ma cuisine que mi mars.

Nous somme le 26/05/11 et je n'ai absolument aucune nouvelle de cette personne.

Je voudrais savoir si je peux annuler ma cde et surtoout récupérer l'argent que je lui ai laisser en acompte????

Merci de votre aide

Cordialement